



Formulaire obligatoire  
(art. 53 A ou 302 septies A bis  
du Code général des impôts).

**IMPÔT SUR LE REVENU**  
Bénéfices industriels et commerciaux

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01/01/2011 et clos le 31/12/2011  
Régime "simplifié d'imposition"  ou "réel normal"  (cocher la ou les cases correspondantes)  
Option pour la comptabilité super-simplifiée  TVA

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration: S.I.E VITRY SUR SEINE, 81 RUE CAMILLE GROUT, 94407 VITRY SUR SEINE CEDEX  
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise: 27 RUE DARTHE, 94600 CHOISY LE ROI

**A IDENTIFICATION**

Identification du destinataire: FORGET HUGUES, 77 AVENUE LA BRUYERE, 94400 VITRY SUR SEINE

**B DIVERS**

651 Insp./IFU, 168561 N° dossier, 30940628800014 N° Siret

Activités exercées (souligner l'activité principale): PHARMACIE  
Personne inscrite au répertoire des métiers (cochez la case)

Préciser l'ancienne adresse en cas de changement  
le téléphone

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION** (voir renvois page 4)

	Col. 1	Col. 2
1 Résultat fiscal Bénéfice col. 1 - Déficit col. 2 (report -XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)	48 488	0
2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu	a	
à déduire: quote-part des frais et charges correspondants	b	
revenus nets exonérés (a - b)	c	
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu	d	
3 Total	48 488	
4 Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1)	48 488	
5 Plus-values taxées selon les règles prévues pour les particuliers		
à court terme et à long terme exonérées		
à long terme différée de 2 ans (art. 39 quinquies I-1 du CGI)		
dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI)		
à long terme imposables au taux de 16%		

6 Exonérations et Abattements  
 Entreprise nouvelle art. 44 sexies  Zone franche Corse  Pôle de compétitivité  Autres dispositifs   
 ZFU art. 44 octies et 44 octies A  Zone franche d'activités  Jeune entreprise (JEI)  Zone de restructuration de défense (art. 44 terdecies)   
 Exonération ou abattement pratiqué sur les plus-values à long terme imposables au taux de 16%  sur le bénéfice

7 BIC non professionnels (2031 Ter) a - BÉNÉFICE, b - DÉFICIT, c - PLUS-VALUE

8 Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises  
 Pour les entreprises mono établissements et n'employant pas de salariés exerçant une activité de plus de 3 mois dans plusieurs communes (Chantiers, Missions...), en cochant cette case vous êtes dispensé de déposer une 1330-CVAE   
 Valeur ajoutée de référence: 111 464 Chiffre d'affaire de référence: 471 066  
 Date de cessation:

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

CGA  Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone, télécopie:

- Professionnel de l'expertise comptable: COGESTEN SAS, 94270 LE KREMLIN BICETRE, 93 AVENUE DE FONTAINEBLEAU  
 - Conseil:  
 - CGA: CGA DU VAL DE MARNE, 94146 ALFORTVILLE CEDEX, 20 RUE VAILLANT COUTURIER, 0143969903  
 N° d'agrément CGA: 101940

A VITRY SUR SEINE, le 26/03/2012  
 Signature et qualité du déclarant: FORGET HUGUES, PHARMACIEN

La charte du contribuable: des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts.



Formulaire obligatoire  
art. 53 A ou 302 septies A bis  
du Code général des impôts.

# IMPÔT SUR LE REVENU

## Bénéfices industriels et commerciaux

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01/01/2011 Régime "simplifié d'imposition"  ou "réel normal"  (cocher la ou les cases correspondantes)  
et clos le 31/12/2011 Option pour la comptabilité super-simplifiée  TVA

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration: S.I.E VITRY SUR SEINE, 81 RUE CAMILLE GROUT, 94407 VITRY SUR SEINE CEDEX  
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise:

### A IDENTIFICATION

Identification du destinataire: FORGET HUGUES, 77 AVENUE LA BRUYERE, 94400 VITRY SUR SEINE  
27 RUE DARTHE, 94600 CHOISY LE ROI

651 Insp./IFU	168561 N° dossier	30940628800014 N° Siret
------------------	----------------------	----------------------------

### B DIVERS

Préciser l'ancienne adresse en cas de changement: \_\_\_\_\_  
le téléphone: \_\_\_\_\_  
Activités exercées (souligner l'activité principale): PHARMACIE  
Personne inscrite au répertoire des métiers (cochez la case)

### C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (voir renvois page 4)

	Col. 1	Col. 2
1 Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)	48 488	0
2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu	a	
à déduire : quote-part des frais et chargés correspondants ①	b	
revenus nets exonérés (a - b)	c	
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu ②	d	
	Total c + d	
3 Total	48 488	
4 Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col.2 - col.1) ③	48 488	
5 Plus-values taxées selon les règles prévues pour les particuliers ④	à court terme et à long terme exonérées ⑤	à long terme imposables au taux de 16% ④
à long terme différée de 2 ans (art. 39 quinquies I-1 du CGI) ④	dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI) ⑥	

6 Exonérations et Abattements  
 Entreprise nouvelle art. 44 sexies  Zone franche Corse  Pôle de compétitivité  Autres dispositifs  ⑧  
 ZFU art. 44 octies et 44 octies A  Zone franche d'activités  Jeune entreprise (JEI)  Zone de restructuration de défense (art. 44 terdecies)   
 Exonération ou abattement pratiqué ⑦ sur les plus-values à long terme imposables au taux de 16% \_\_\_\_\_ sur le bénéfice \_\_\_\_\_

7 BIC non professionnels (2031 Ter) ⑨ a - BÉNÉFICE \_\_\_\_\_ b - DÉFICIT \_\_\_\_\_ c - PLUS-VALUE \_\_\_\_\_

8 Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises  
 Pour les entreprises mono établissements et n'employant pas de salariés exerçant une activité de plus de 3 mois dans plusieurs communes (Chantiers, Missions...), en cochant cette case vous êtes dispensé de déposer une 1330-CVAE.   
 Valeur ajoutée de référence: 111 464 Chiffre d'affaire de référence: 471 066  
 Date de cessation: \_\_\_\_\_  
 Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaire, se reporter à la notice de la 1330-CVAE

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

CGA  Viseur conventionné   
 Nom, adresse, téléphone, télécopie :  
 - Professionnel de l'expertise comptable : COGESTEN SAS, 93 AVENUE DE FONTAINEBLEAU, 94270 LE KREMLIN BICETRE  
 - Conseil :  
 - CGA : CGA DU VAL DE MARNE, 20 RUE VAILLANT COUTURIER, 94146 ALFORTVILLE CEDEX, 0143969903  
 N° d'agrément CGA: 101940  
 A VITRY SUR SEINE, le 02/04/2012  
 Signature et qualité du déclarant: FORGET HUGUES, PHARMACIEN

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts.



Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES  
(À ne remplir que sur les exemplaires en continu)

et date de clôture de l'exercice :  
31/12/2011

**Détermination du résultat de l'exercice**

	Bénéfice	Déficit	Plus-value
Locations meublées non professionnelles ou membres non professionnels de copropriétés de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b	à reporter case 7c

**F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX**

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles <sup>①</sup>, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice ; 3 000 pour les cadeaux ou 60 000 pour les frais de réception.

<sup>①</sup> Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067.

Exercice 2011

- Montant des :
- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 60 par bénéficiaire (toutes taxes comprises).
  - Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

**G AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME**

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques <sup>②</sup>	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire <sup>③</sup>	Caractéristiques <sup>②</sup>	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire <sup>③</sup>

<sup>②</sup> Veuillez indiquer la marque et la puissance de la voiture.

<sup>③</sup> Veuillez préciser si l'entreprise est ou non propriétaire du véhicule (mention P ou NP, selon le cas).

**H DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS. (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ**

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2011, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)	
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*) (* ) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan	

**PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT**

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé.

Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031 une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value <sup>④</sup>

<sup>④</sup> Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <b>FORGET HUGUES</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>		
Adresse de l'entreprise <b>0077 AVENUE LA BRUYERE 94400 VITRY SUR SEINE</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>		
Numéro SIRET* <b>3 0 9 4 0 6 2 8 8 0 0 0 1 4</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N, clos le : <b>31122011</b>		
		N-1 <b>311210</b>		
		Net <b>3</b>		
		Net <b>4</b>		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		
	Frais de développement *	CX		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		
	Fonds commercial (1)	AH	99 854	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 340	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
	Terrains	AN		
	Constructions	AP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	213	
	Autres immobilisations corporelles	AT	42 777	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		
	Avances et acomptes	AX		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
	Autres participations	CU		
	Créances rattachées à des participations	BB		
	Autres titres immobilisés	BD		
	Prêts	BF		
	Autres immobilisations financières *	BH	1 456	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>145 641</b>	<b>42 990</b>
			<b>BK</b>	<b>102 651</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL		
	En cours de production de biens	BN		
	En cours de production de services	BP		
	Produits intermédiaires et finis	BR		
	Marchandises	BT	16 870	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	15 411	
	Autres créances (3)	BZ	2 310	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD		
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	147 222	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	993	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>182 807</b>	<b>162 087</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>328 448</b>	<b>285 458</b>
			<b>IA</b>	<b>42 990</b>
			<b>IB</b>	<b>264 703</b>
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : <b>CR</b>		
Immobilisations :		Stocks :		
		Créances :		

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

COGESTEN - PCL5 - 2011

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N - I		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....	DA	207 154	201 381	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	48 512	24 466	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	255 667	225 847	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 327	33 276	
	Dettes fiscales et sociales	DY	12 463	5 579	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	29 791	38 855		
Écarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	285 458	264 703		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	29 791	38 855		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES		Exercice N			Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	458 242	FB	FC	458 242	427 883	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE	FF		
			FG	12 824	FH	FI	12 824	4 510
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	471 066	FK	FL	471 066	432 393	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP		303	
	Autres produits (1) (11)				FQ	10	20	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	471 077	432 718
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	334 385	320 625	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	4 051	<1 902>	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	31 016	30 059	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	3 609	4 611	
	Salaires et traitements *				FY	21 433	21 522	
	Charges sociales (10)				FZ	27 006	31 939	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	1 054	1 383	
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD						
	Autres charges (12)				GE	6	12	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	422 564	408 251	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	48 512	24 466	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				QQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV			
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	48 512	24 466	

(RENVOIS : voir tableau n°2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>FORGET HUGUES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	471 077 432 718	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	422 564 408 251	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	48 512 24 466	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
		— Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	303	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	21 131 26 398	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 21 131				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : **FORGET HUGUES** Néant  \*

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

C) COGESTEN - FCL5 - 2011

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
		TOTAL I		1		2	
		TOTAL II		101 194		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	101 194	KE	KF
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ	KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	213	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	37 638	KW	KX
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	4 049	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ
Avances et acomptes			LK		LL	LM	
TOTAL III			LN	41 901	LO	LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
	Autres participations		8U		8V	8W	
	Autres titres immobilisés		IP		IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	1 456	IU	IV	
TOTAL IV			LQ	1 456	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	144 551	ØH	ØJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		TOTAL I		1		3		4	
		TOTAL II		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LW	101 194	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		MF	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	213	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU		MM	37 638	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	5 139	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	NB
Avances et acomptes			NC		ND		NE	NF	
TOTAL III			IY		NG	42 991	NH	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 456	2F	2G	
TOTAL IV			I3		NJ	1 456	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	145 641	ØL	ØM	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Exercice N clos le

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées aux cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	<input type="text"/>
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	<input type="text"/>
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	<input type="text"/>

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <b>FORGET HUGUES</b>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1 340	PF		PG		PH	1 340
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	213	QA		QB		QC	213
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	36 506	QE	765	QF		QG	37 271
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 876	QM	288	QN		QO	4 164
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	40 595	QV	1 054	QW		QX	41 650
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	41 935	ØP	1 054	ØQ		ØR	42 990

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles	TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Ins. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages recup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	TOTAL IV	NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW			NY			NZ			
Total général non ventilé (NS + NT + NU)											
Total général non ventilé (NW - NY)											

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

C) COGESTEN - PCL5 - 2011

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES Néant \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 456	UV		UW	1 456			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	15 411		15 411					
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie* (antérieurement constituée*) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	500		500					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 810		1 810				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	993		993					
<b>TOTAUX</b>			VT	20 170	VU	18 714	VV	1 456			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	17 327		17 327						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 267		1 267						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 943		8 943						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 180		1 180					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 072		1 072					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	29 791	VZ	29 791					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>FORGET HUGUES</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31122011</b>			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III) *						
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. tableau 2067-BIS-SD)						
	Amendes et pénalités (nature : .....)						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						
	Quote-part bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WI	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { — imposées au taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) — imposées aux taux de 0%						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { — Plus-values nettes à court terme — Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art 209C)	SX	Quote-part de 5% des plus-values à taux zero		M8		
<b>TOTAL I</b>				<b>49 779</b>			
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { — imposées aux taux de 15% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) — imposées au taux de 0% — imposées au taux de 19% — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures — imputées sur les déficits antérieurs		Autres plus-values imposées au taux de 19%				
			Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				
			Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A
			Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *				
			Majoration d'amortissement*				
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*		Entreprises nouvelles - (Régime d'entreprises en difficulté) art. 44	K9	Entreprises nouvelles art. 44		
			Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 218C)		
			Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies)		
					Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		
				Zone franche Corse (art. 44 decies)	ØT		
				Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Déficits filiales et succursales étrangères article 209C		ØT	Créance déduite par le report en arrière du déficit			
<b>TOTAL II</b>				<b>1 291</b>			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	48 488		
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)							
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				XN	48 488		

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION





Désignation de l'entreprise : <u>FORGET HUGUES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	1 267	ZW 1 291
Provisions pour risques et charges *	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
<b>TOTAUX (YN=ZV à 9S) et (YO=ZW à 9T)</b>	YN	1 267	YO 1 291
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

**CRÉDIT D'IMPÔTS**

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	Crédit d'impôt famille	JS
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	Crédit d'impôt investissement en Corse	JU	Réduction d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	Autres imputations	JX		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-3 du Code des Transports. (case à cocher)

XU

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <b>FORGET HUGUES</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)</b>			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)	0E	
<b>TOTAL I</b>		0F	
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale	ZB	
	{ - Autres réserves	ZD	
	Dividendes	ZE	
	Autres répartitions	ZF	
	Report à nouveau	ZG	
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		<b>TOTAL II</b>	ZH
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>		Exercice N :	Exercice N - 1 :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail ) J7	YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier	YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus	YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance	YT	458 457
	— Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) J8 9 841	XQ	9 943 10 068
	— Personnel extérieur à l'entreprise	YU	262
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	12 054 11 098
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	
	— Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ) ES	ST	8 561 10 940
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	31 016 30 059
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE	YW	573 577
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS	9Z	3 036 4 034
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	3 609 4 611
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée	YY	14 099 12 844
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	13 321 12 315
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires "DADS1 ou modèle 2460 de 2011")*	0B	21 147
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	0S	
	— Effectif moyen du personnel * ( dont : apprentis : 0 0 handicapés ) : 0 0	YP	2 2
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	% %
— numéro de centre de gestion agréé * XP		— Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par l'art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Si non 0 ZR 0	
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA	Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL
		Plus-values à 19 % JM	Imputations JC
	Groupe : résultat d'ensemble. JD	Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO
		Plus-values à 19 % JP	Imputations JF
	Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe. JG	Indiquer 1 pour Société mère, 2 pour filiale JH	N° SIRET de la société mère JJ

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032 (et dans la notice 2058 NOT pour le régime de groupe).

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES

Néant \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
				⑩				⑪
				19%	15 ou 16%	0%		
I - Immobilisations *	⑦	⑧	⑨					
	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

**II - Autres éléments**

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
Cadre A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)						
Cadre B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(C)	
Cadre C : autres plus-value taxable à 19% (1)				(Ventilation par taux)		

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

COGESTEN - PCL5 - 2011

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUESNéant \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶\* .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M €  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶\* .

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16% ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16% ❸	Solde des moins-values à 16% ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\*

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputation sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col ❶-❷-❸+❹-❺-❻ ❷
	À 19%, 16,5%❶ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	À 15% Ou à 16,5% (1) ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

Formulaire obligatoire  
(article 53 A du Code  
général des impôts).

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES

Néant  \*

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	<b>3</b>					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
		5				
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	<b>6</b>					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5°, 6°, 7. alinéas de l'art. 39-1-5. du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③
		donnant lieu à complément d'impôt ④	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ⑤	

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE  
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Désignation de l'entreprise : <b>FORGET HUGUES</b>		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : <u>01/01/2011</u> et clos le : <u>31/12/2011</u>		Durée en nombre de mois <u>12</u>
<b>I - Production de l'entreprise</b>		
Ventes de marchandises	OA	458 242
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	12 824
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	10
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation.	XT	
TOTAL 1	OM	471 077
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)</b>		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	334 385
Variation de stock (marchandises)	OO	4 051
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	OP	
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	OR	21 168
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	6
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	359 612
<b>III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE</b>		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG 111 464
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)



Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2011

N° SIRET 3 0 9 4 0 6 2 8 8 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE FORGET HUGUES

ADRESSE (voie) 0077 AVENUE LA BRUYERE

CODE POSTAL 94400 VILLE VITRY SUR SEINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme Juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme Juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme Juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme Juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

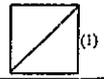
EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

(C) COGESTEN - PCL5 - 2011

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.  
 \*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

SUPPLÉMENTAIRE 10



EXTENSION 1

EXERCICE CLOS LE [ ]

N° SIRET [ ]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE FORGET HUGUES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 [ ]

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 [ ]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 [ ]

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 [ ]

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme Juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme Juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme Juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme Juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme Juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme Juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme Juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

SUPPLÉMENTAIRE 11



EXTENSION 2

N° SIRET

Grid for SIRET number

EXERCICE CLOS LE

Box for exercise year

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

FORGET HUGUES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

II - CAPITAL DÔTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Form for physical person 1: Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance (Date, N° Département, Commune, Pays), Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays)

Form for physical person 2: Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance (Date, N° Département, Commune, Pays), Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays)

Form for physical person 3: Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance (Date, N° Département, Commune, Pays), Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays)

Form for physical person 4: Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance (Date, N° Département, Commune, Pays), Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays)

Form for physical person 5: Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance (Date, N° Département, Commune, Pays), Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays)

Form for physical person 6: Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance (Date, N° Département, Commune, Pays), Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays)

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann.III au C.G.I.)

18

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont de la société détient directement au moins 10% du capital)

 (1)

Néant \*

EXERCICE CLOS LE 31/12/2011

N° SIRET 3 0 9 4 0 6 2 8 8 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE FORGET HUGUES

ADRESSE (voie) 0077 AVENUE LA BRUYERE

CODE POSTAL 94400 VILLE VITRY SUR SEINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Forme Juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme Juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme Juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme Juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme Juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme Juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme Juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme Juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



FORGET HUGUES

77 AVENUE LA BRUYERE

94400 VITRY SUR SEINE

BILAN AU 31/12/2011

## SOMMAIRE

	PAGES
<b>COMPTES SOCIAUX</b>	
- BILAN ACTIF - PASSIF	1 - 2
- COMPTE DE RESULTAT	3 - 4
- RESULTAT FISCAL	5 - 6
<b>ANNEXE</b>	
- PREAMBULE	
- TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	1
- TABLEAU DES AMORTISSEMENTS	2
- TABLEAU DES PROVISIONS	3
- ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DETTES	4 - 5
- DETAIL DES COMPTES DE REGULARISATION (CH.A PAYER, ETC..)	6 - 7
- RELEVÉ DES ENGAGEMENTS	8
<b>DETAIL DES COMPTES</b>	
- COMPARAISON DES PRODUITS ET CHARGES SUR 2 EXERCICES	1 - 3
- DETAIL DES POSTES DU BILAN SUR 2 EXERCICES	4 - 7

PAGES

ANALYSE DE GESTION

- CHIFFRES CLES DE L'ANALYSE FINANCIERE	1
- DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTO-FINANCEMENT	2
- TABLEAU DE FINANCEMENT	3 - 4
- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	5
- STRUCTURE DE L'EXPLOITATION	6
- APPRECIATION DU RISQUE	7

IMPRIMES FISCAUX

## FORGET HUGUES

## BILAN

ACTIF			31/12/2011	31/12/2010
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>				
FONDS COMMERCIAL	99 854,11		99 854,11	99 854,11
AUTRES IMMOBILISATIONS	1 340,03	-1 340,03		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>				
INSTALLATIONS TECHNIQUES	213,42	-213,42		
AUTRES IMMOBILISATIONS	42 777,89	-41 436,78	1 341,11	1 305,40
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>				
AUTRES IMMOBILISATIONS	1 456,08		1 456,08	1 456,08
<b>TOTAL</b>	145 641,53	-42 990,23	<u>102 651,30</u>	<u>102 615,59</u>
<b>STOCKS ET EN-COURS:</b>				
MARCHANDISES	16 870,00		16 870,00	20 921,90
<b>CREANCES D'EXPLOITATION:</b>				
CREANCES CLIENTS	15 411,23		15 411,23	13 720,01
AUTRES CREANCES	2 310,53		2 310,53	2 652,93
<b>CREANCES DIVERSES</b>				
DISPONIBILITES	147 222,35		147 222,35	121 979,99
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	993,00		993,00	2 813,00
<b>TOTAL</b>	182 807,11		<u>182 807,11</u>	<u>162 087,83</u>
<b>TOTAL GENERAL</b>	328 448	-42 990	<u>285 458</u>	<u>264 703</u>

## FORGET HUGUES

## BILAN

	31/12/2011	31/12/2010
<b>PASSIF</b>		
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL	207 154,87	201 381,15
BENEFICE DE L'EXERCICE	48 512,51	24 466,84
<b>TOTAL</b>	<u>255 667,38</u>	<u>225 847,99</u>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<b>TOTAL</b>	<u>                    </u>	<u>                    </u>
DETTES		
DETTES D'EXPLOITATION:		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	17 327,37	33 276,34
DETTES FISCALES ET SOCIALES	12 463,66	5 579,09
COMPTES DE REGULARISATION		
<b>TOTAL</b>	<u>29 791,03</u>	<u>38 855,43</u>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<u>285 458</u>	<u>264 703</u>

## FORGET HUGUES

## COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2011	31/12/2010
	FRANCE	ETRANGER	TOTAL
			PRECEDENT
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION :</b>			
VENTES DE MARCHANDISES	458 242,34		458 242,34
PRODUC.VENDUE(BIENS)			427 883,86
PRODUC.VENDUE(SERVICES)	12 824,15		12 824,15
			4 510,07
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET :</b>	471 066,49		471 066,49
			432 393,93
REPRISES SUR PROVISIONS(ET AMORTISS.),TRANSFERT DE CHARGES			303,81
AUTRES PRODUITS			20,59
			<u>10,83</u>
			<u>432 718,33</u>
	<b>TOTAL I</b>		471 077,32
			432 718,33
<b>CHARGES D'EXPLOITATION :</b>			
ACHATS DE MARCHANDISES			334 385,68
			320 625,32
VARIATION DE STOCK DE MARCHANDISES			4 051,90
			-1 902,85
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			31 016,69
			30 059,56
IMPOTS ,TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			3 609,96
			4 611,23
SALAIRES ET TRAITEMENTS			21 433,12
			21 522,39
CHARGES SOCIALES			27 006,64
			31 939,66
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :			
SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			1 054,29
			1 383,78
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			6,53
			12,40
			<u>6,53</u>
			<u>12,40</u>
	<b>TOTAL II</b>		422 564,81
			408 251,49
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			48 512,51
			24 466,84
			<u>48 512,51</u>
			<u>24 466,84</u>

## FORGET HUGUES

## COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2011	31/12/2010
PRODUITS FINANCIERS :		
	<u>                    </u>	<u>                    </u>
TOTAL V		
CHARGES FINANCIERES :		
	<u>                    </u>	<u>                    </u>
TOTAL VI		
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		
3. RESULTAT COURANT (I-II+III+IV+V+VI)	48 512,51	24 466,84
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
	<u>                    </u>	<u>                    </u>
TOTAL VII		
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
	<u>                    </u>	<u>                    </u>
TOTAL VIII		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
	<u>                    </u>	<u>                    </u>
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	471 077,32	432 718,33
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	-422 564,81	-408 251,49
-----> BENEFICE	<u>48 512,51</u>	<u>24 466,84</u>

## FORGET HUGUES

## RESULTAT FISCAL

31/12/2011

RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	WA	48 512
----------------------------------	----	--------

## 1- REINTEGRATIONS

RENUMERATION DU TRAVAIL DE L'EXPLOITATION OU ASS.RESP.	WB	
--	----	--

RENUMERATION DU TRAVAIL DU CONJOINT	0	WC1
-------------------------------------	---	-----

MOINS PART DEDUCTIBLE	0	WC2
-----------------------	---	-----

## A REINTEGRER

AVANTAGES PERSONNELS NON DEDUCTIBLES	WD	
AMORTISSEMENTS EXCEDENTAIRES	WE	
INTERETS EXCEDENTAIRES	WF	
AUTRES CHARGES SOMPTUAIRES	WF	
TAXE SUR VEHICULES DE TOURISME	WG	
PROVISION CONGES PAYES	WI	1 267
CHARGES SUR PROV.CONGES PAYES	WI	
EFFORT A LA CONSTRUCTION	WI	
AUTRES CHARGES SUR PERSONNEL NON DEDUCT.	WI	
PARTICIPATION DES SALARIES.	WI	
PROVISION ORGANIC	WI	
DOTATIONS AUX PROV.EXPLOIT.NON DEDUC.	WI	
DOTATIONS AUX PROV.FINANCIERES NON DEDUCT.	WI	
DOTATIONS AUX PROV.EXCEPTIONNELLES NON DEDUCT.	WI	
AMENDES ET PENALITES NON DEDUCT.	WJ	
AMENDES FISCALES ET PENALES NON DEDUCT.	WJ	
RAPPELS IMPOTS NON DEDUCTIBLES	WJ	
IMPOTS SUR LES SOCIETES	WK	
SUPPLEMENT D'IS LIE AUX DISTRIBUTIONS	WK	
INTEGRATION FISCALE	WK	
QUOTE-PART DE 5% DES PLUS-VALUES A TAUX ZERO	WK	
QUOTE-PART DES BENEFICES REALISES PAR UNE SOCIETE DE PERSONNES OU G.I.E.	WL	
MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	WM	
FRACTION IMPOSABLE DES PLUS-VALUES NETTES A COURT TERME DES EXERCICES ANTERIEURS	WN	
FRACTION IMPOSABLE DES PLUS-VALUES DE FUSION REALISES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS	WO	
PRELEVEMENTS OPERES SUR LA RESERVE SPECIALE DES PROFITS DE CONSTRUCTIONS	WP	
CHARGES DEJA TAXEES	WQ	
REINTEGRATIONS DIVERSES	WQ	
ECART DE VALEURS LIQUIDATIVES SUR OPCVM	XR	

TOTAL REINTEGRATIONS

1 267

## FORGET HUGUES

## RESULTAT FISCAL

31/12/2011

## 2- DEDUCTIONS

quote-part pertes subies par societe de pers. ou g.i.e	WT	
PROVISION CONGES PAYES ANTERIEUREMENT TAXEE	WU	1 291
CHARGES SUR PROV. CONGES PAYES ANTERIEURS	WU	
EFFORT A LA CONSTRUCTION	WU	
PARTICIPATION DES SALARIES	WU	
PROVISION ORGANIC	WU	
REPRISE SUR PROVISIONS IMMOB. NON DEDUCT.	WU	
REPRISE SUR PROVISIONS FINANCIERES NON DEDUCT.	WU	
REPRISE SUR PROVISIONS EXCEPTIONNELLES NON DEDUCT.	WU	
P.V.L.T. IMPOSEES AU TAUX DE 15%	WV	
P.V.L.T. IMPOSEES AU TAUX DE 0%	WH	
P.V.L.T. IMPOSEES AU TAUX DE 16,5%	WP	
P.V.L.T. IMPUTEES SUR DES MVL ANTERIEURES	WW	
P.V.L.T. IMPUTEES SUR LES DEFICITS ANTERIEURS	WX	
AUTRES PLUS-VALUES IMPOSEES AU TAUX DE 16,50%	I6	
FRACTION PVCT DONT L'IMPOSITION EST DIFFEREE	WZ	
STES MERES ET FILIALES (PRODUIT DES ACTIONS)	XA1	
QUOTE-PART DE FRAIS ET CHARGES	XA2	
DEDUCTION DES INVESTISSEMENTS DOM-TOM	ZY	
DEDUCTION FISCALE POUR INVESTISSEMENT	XD	
ECART DE VALEURS LIQUIDATIVES SUR OPCVM	XS	
ABATTEMENT SUR LE BENEFICE ET EXONERATION	XF	
ZONE FRANCHE URBAINE	XF	
ZONE FRANCHE D'ACTIVITE	XF	
ZONE RESTRUCTURATION DEFENSE	XG	
ZONE DE REVITALISATION RURALE	XG	
PRODUITS DEJA TAXES	XG	
DEDUCTIONS DIVERSES	XG	
PROFIT D'IS, CREDITS D'IMPOTS	ZI	
<b>TOTAL DEDUCTIONS</b>		<b>1 291</b>

## 3- RESULTAT FISCAL

DEFICIT DE L'EXERCICE REPORTE EN ARRIERE	ZL
AMORTISSEMENTS DIFFERES CREES AU TITRE DE L'EXERCICE	XK
DEFICITS ANTERIEURS IMPUTES	XL
AMORTISSEMENTS DIFFERES IMPUTES	XM

RESULTAT FISCAL

48 488

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011 dont le total est de 285 458 Euros, et au compte de résultat en liste dégageant un bénéfice de 48 512 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

**PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITES DES COMPTES ET FAITS MARQUANTS**

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux principes et méthodes retenus par le Code de commerce (Art. 123-12 à 123-23), le décret du 29 novembre 1983, ainsi que par le Plan Comptable Général (règlement CRC 99-03).

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

Attestation : conformément aux normes professionnelles, il a été délivré à l'entreprise une attestation signée par l'Expert-comptable.

**Faits marquants**

Les comptes de l'exercice ne font pas l'objet d'informations particulières nécessitant une mention en annexe.

**MODES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU BILAN****Immobilisations incorporelles et corporelles**

Ces actifs sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pratiqués, tant au niveau comptable que fiscal, linéaires ou dégressifs sont représentatifs de l'amortissement économique.

Les méthodes et les durées d'amortissement sont les suivants :

- Logiciels : mode linéaire sur 1 an
- Constructions : mode linéaire sur 20 et 50 ans
- Matériel et Outillage : mode linéaire sur 5 et 10 ans
- Inst. générales et mobilier : mode linéaire sur 5 et 10 ans
- Matériel de transport : mode linéaire sur 4 et 5 ans
- Matériel de bureau : mode linéaire sur 5 ans
- Matériel informatique : mode linéaire sur 3 ans

### **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition.

Les titres et autres immobilisations financières sont estimés à leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité s'apprécie en fonction de la valeur d'entreprise, fondée notamment sur les résultats antérieurs, les perspectives de rentabilité et de la valeur de l'actif net corrigé. Lorsque cette valeur est supérieure à la valeur comptable enregistrée au bilan, cette dernière n'est pas modifiée. Dans le cas contraire, une dépréciation des titres est comptabilisée.

### **Stocks et en cours**

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode "premier entré -premier sorti".

Les travaux en cours correspondent à des prestations de services en cours. Ils sont valorisés en fonction de leurs stade d'avancement.

Une dépréciation est comptabilisée pour les stocks et en-cours dont la valeur de réalisation estimée est inférieure au coût de revient.

### **Créances**

Les comptes clients sont évalués à leur coût historique diminué des dépréciations.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne soit pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

### **Valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières comprennent principalement des SICAV et des fonds communs de placement qui sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure à ce coût.

### **Provisions pour risques et charges**

Les engagements pour retraite uniquement mentionnés en annexe

correspondent aux droits acquis par les salariés et résultent d'un calcul actuariel. ils sont basés sur l'utilisation des tables de mortalité, des salaires, de l'ancienneté, des taux de turn-over par tranche d'âge, d'un taux d'actualisation, d'un taux d'inflation et d'un taux de revalorisation des salaires. Cette information n'a pas de caractère significatif et n'est pas chiffrée en annexe.

#### **Notes relatives au bilan et au compte de résultat**

Les tableaux suivants complètent les informations données ci-avant

## FORGET HUGUES

IMMOBILISATIONS  
AU 31/12/2011

	DEB. EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT				
TOTAL I				
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	101 194			101 194
TOTAL II	101 194			101 194
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
SUR SOL PROPRE				
SUR SOL D'AUTRUI				
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS				
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL, OUTILLAGE	213			213
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
INSTALLATIONS GENERALES	37 638			37 638
MATERIEL DE TRANSPORT				
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE, MOBI EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS	4 050	1 090		5 140
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
TOTAL III	41 901	1 090		42 991
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERE	1 456			1 456
TOTAL IV	1 456			1 456
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	144 551	1 090		145 641

## FORGET HUGUES

AMORTISSEMENTS  
AU 31/12/2011

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	MONTANT DES AMORTISSEMENTS DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATIONS: DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : AMORT. AFFERENTS AUX ELEMENTS SORTIS DE L'ACTIF ET REPRISES	MONTANT DES AMORTISSEMENTS FIN D'EXERCICE
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	TOTAL I			
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	TOTAL II	1 340		1 340
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE SUR SOL D'AUTRUI INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENT ET AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS				
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		213		213
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	36 506	765		37 271
MATERIEL DE TRANSPORT MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE MOBILIER	3 876	288		4 164
EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS				
TOTAL III	40 595	1 054		41 650
TOTAL GENERAL	41 935	1 054		42 990

## FORGET HUGUES

PROVISIONS  
AU 31/12/2011

NATURE DES PROVISIONS	MONTANT DEBUT EXERC.	AUGMENTATIONS DOTATIONS EX.	DIMINUTIONS REPRISES EX.	MONTANT FIN EXERC.
PROVISIONS REGLEMENTEES				
TOTAL I	=====	=====	=====	=====
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL II	=====	=====	=====	=====
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL III	=====	=====	=====	=====
TOTAL GENERAL I+II+III				

N E A N T

## FORGET HUGUES

ECHEANCE CREANCES & DETTES  
AU 31/12/2011

ETAT DES CREANCES	BRUT	A MOINS D'1 AN	A PLUS D'1 AN
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>			
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
PRETS (1) (2)			
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 456		1 456
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX			
AUTRES CREANCES CLIENTS	15 411	15 411	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	500	500	
SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX			
ETATS ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES			
- IMPOTS SUR LES BENEFICES			
- TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	1 811	1 811	
- AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			
- DIVERS			
GRUPE ET ASSOCIES (2)			
DEBITEURS DIVERS			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	993	993	
<b>TOTAUX</b>	<b>20 171</b>	<b>18 715</b>	<b>1 456</b>

## RENOIS

- (1) DONT: - PRETS ACCORDES EN COURS D'EXERCICE  
(1) - REMBOURSEMENTS OBTENUS EN COURS EXERC  
(2) PRETS ET AVANCES CONSENTIS AUX ASSOCIES

## FORGET HUGUES

ECHEANCE CREANCES & DETTES  
AU 31/12/2011

ETAT DES DETTES	BRUT	A MOINS D'1 AN	DE 1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES (1)				
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES (1)				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT				
A 2 ANS MAXIMUM				
A PLUS DE 2 ANS				
EMPRUNTS, DETTES FINANCIERES DIVERSES (1)(2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	17 327		17 327	
Personnel et comptes rattachés	1 267		1 267	
Securite sociale et autres org. soc.	8 943		8 943	
Etat et autres collectiv. publiques				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 180		1 180	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 073		1 073	
Dettes sur immob. et cptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes				
Produits constatés d'avances				
<b>TOTAUX</b>	<b>29 790</b>		<b>29 790</b>	

## RENVois

- (1) EMPRUNTS SOUSCRITS EN COURS D'EXERC.
- (1) EMPRUNTS REMBOURSES EN COURS D'EX.
- (2) MONTANTS DES EMPRUNTS ET DETTES CONTRACTES AUPRES DES ASSOCIES

FORGET HUGUES

CHARGES A PAYER  
AU 31/12/2011

	MONTANTS	TOTAUX
408100 FOURNISSEURS FACT/N.PARVENUES	2 691,00	
408 FACTURES NON PARVENUES		2 691,00
428200 *PERSONNEL CP et CS NON DEDUCT	1 267,35	
4280 PERSONNEL		1 267,35
438600 ORG.SOCIAUX CHARGES A PAYER	5 255,21	
4380 ORGANISMES SOCIAUX		5 255,21
448600 ETAT, CHARGES A PAYER	1 072,74	
4480 ETAT, COLLECTIVITES		1 072,74
		<hr/>
TOTAL DES CHARGES A PAYER		10 286,30

FORGET HUGUES

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE  
AU 31/12/2011

	MONTANTS	TOTAUX
486100 CHARGES D'EXPL.CONST.D'AVANCE	993,00	
486 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		993,00

FORGET HUGUES

ENGAGEMENTS  
AU 31/12/2011

## ENGAGEMENTS DE GARANTIES

- ENGAGEMENTS DONNES
  - EFFETS NEGOCIES NON ECHUS
  - AVALS
  - CAUTIONS
  - AUTRES ENGAGEMENTS DE GARANTIE
- ENGAGEMENTS RECUS
  - SURETES REELLES

---

---

TOTAL

## ENGAGEMENTS RECIPROQUES EXCEPTIONNELS

- ENGAGEMENTS SUR COMMANDES EN COURS
  - MONTANT DU SUR COMMANDES IMMOB
- OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
  - LEASING A PAYER A - D'1 AN
  - LEASING A PAYER A PLUS D'1 AN
- INTERETS SOUS EMPRUNTS EN COURS
  - INTERETS A ECHOIR A - 1 AN
  - INTERETS A ECHOIR A PLUS 1 AN

---

---

TOTAL

## ENGAGEMENTS SUR CREANCES ET DETTES AU BILAN

- CREANCES ASSORTIES DE GARANTIES
- DETTES ASSORTIES DE GARANTIES
- CREANCIERS PRIVILEGIES
  - PRIVILEGE DU TRESOR
  - PRIVILEGE DE LA SEC.SOCIALE
  - PRIVILEGE CAISSE RETRAITE
  - PRIVILEGE DU VENDEUR
- DETTES ASSORTIES DE SURETES REELLES
  - NANTISSEMENT DU FONDS
  - EMPRUNTS HYPOTHECAIRES
  - NANTISSEMENT DE TITRES

---

---

TOTAL

## FORGET HUGUES

## PRODUITS ET CHARGES

	31/12/2011	%	31/12/2010	%	ECARTS	
	12 MOIS	CA	12 MOIS	CA		
707101 VTES 2.10%	415 906,37	88,29	390 569,35	90,32	25 337,02	6 %
707102 VENTES 5.50%	30 249,85	6,42	28 820,88	6,66	1 428,97	4 %
707103 VENTES 19,60%	12 086,12	2,56	8 493,63	1,96	3 592,49	42 %
<b>VENTES DE MARCHANDISES</b>	<b>458 242,34</b>	<b>97,27</b>	<b>427 883,86</b>	<b>98,95</b>	<b>30 358,48</b>	<b>7 %</b>
706000 PRESTATIONS DE SERVICES	12 824,15	2,72	4 367,09	1,00	8 457,06	-- %
708320 LOCATIONS APPAREILS	0,00	---	142,98	0,03	-142,98	-100 %
<b>PRODUCTION VENDUE (SERVICES)</b>	<b>12 824,15</b>	<b>2,72</b>	<b>4 510,07</b>	<b>1,04</b>	<b>8 314,08</b>	<b>-- %</b>
791000 TRANSFERT DE CHARGES EXPLOIT.	0,00	---	303,81	0,07	-303,81	-100 %
<b>REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORTISSE</b>	<b>0,00</b>	<b>---</b>	<b>303,81</b>	<b>0,07</b>	<b>-303,81</b>	<b>-100 %</b>
758000 PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE	10,83	---	20,59	---	-9,76	-47 %
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>10,83</b>	<b>---</b>	<b>20,59</b>	<b>---</b>	<b>-9,76</b>	<b>-47 %</b>
607100 ACH. 2.1%	299 965,83	63,67	283 503,35	65,56	16 462,48	5 %
607200 ACH. 5.5%	24 123,87	5,12	26 448,84	6,11	-2 324,97	-8 %
607302 ACHATS 19,60%	10 295,98	2,18	10 673,13	2,46	-377,15	-3 %
<b>ACHATS DE MARCHANDISES</b>	<b>334 385,68</b>	<b>70,98</b>	<b>320 625,32</b>	<b>74,15</b>	<b>13 760,36</b>	<b>4 %</b>

## FORGET HUGUES

## PRODUITS ET CHARGES

	31/12/2011	%	31/12/2010	%	ECARTS	
	12 MOIS	CA	12 MOIS	CA		
603700 VARIATION STOCKS MARCHANDISES	4 051,90	0,86	-1 902,85	-0,44	5 954,75	-- %
<b>VARIATION DE STOCK DE MARCHANDISES</b>	<b>4 051,90</b>	<b>0,86</b>	<b>-1 902,85</b>	<b>-0,44</b>	<b>5 954,75</b>	<b>-- %</b>
606110 ELECTRICITE	529,57	0,11	398,91	0,09	130,66	32 %
606130 GAZ	401,66	0,08	497,33	0,11	-95,67	-19 %
606300 PETIT OUTILLAGE	55,79	0,01	19,12	---	36,67	-- %
606400 FOURNIT.ET PETIT MAT.BUREAU	161,37	0,03	115,04	0,02	46,33	40 %
611100 CET TELESURVEILLANCE	458,32	0,09	457,22	0,10	1,10	---
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	9 841,00	2,08	9 651,00	2,23	190,00	1 %
613520 LOCATION DE MATERIELS	7,00	---	132,78	0,03	-125,78	-94 %
614000 CHARGES LOCATIVES	95,00	0,02	285,00	0,06	-190,00	-66 %
615200 ENTR.REP.DES BIENS IMMOBILIERS	0,00	---	413,31	0,09	-413,31	-100 %
615500 ENTR.REP.DES BIENS MOBILIERS	0,00	---	16,39	---	-16,39	-100 %
615510 ENTR.REP.MATERIEL OUTILLAGE	0,00	---	122,00	0,02	-122,00	-100 %
615540 BLANCHISSERIE	40,96	---	0,00	---	40,96	---
615600 MAINTENANCE	1 513,42	0,32	1 311,42	0,30	202,00	15 %
615700 ENTRETIEN GENERAL	497,61	0,10	172,33	0,03	325,28	-- %
616000 PRIMES D'ASSURANCES	843,36	0,17	789,46	0,18	53,90	6 %
621100 PERSONNEL INTERIMAIRE	0,00	---	262,03	0,06	-262,03	-100 %
622600 HONORAIRES	1 784,05	0,37	999,95	0,23	784,10	78 %
622610 HONORAIRES COGESTEN	10 270,25	2,18	10 099,00	2,33	171,25	1 %
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE	124,60	0,02	72,80	0,01	51,80	71 %
623700 PUBLICATIONS	233,10	0,04	231,15	0,05	1,95	---
624100 TRANSPORTS SUR ACHATS	16,96	---	0,00	---	16,96	---
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 209,48	0,46	2 180,34	0,50	29,14	1 %
626010 AFFRANCHISSEMENTS	172,85	0,03	189,96	0,04	-17,11	-9 %
626020 FRAIS DE TELECOM. ET INTERNET	702,45	0,14	724,84	0,16	-22,39	-3 %
627800 AUTRES FRAIS BANCAIRES	55,45	0,01	50,48	0,01	4,97	9 %
627810 COMM.S/CARTES BLEUES	170,44	0,03	178,70	0,04	-8,26	-4 %
628110 COTISATIONS	832,00	0,17	689,00	0,15	143,00	20 %
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>31 016,69</b>	<b>6,58</b>	<b>30 059,56</b>	<b>6,95</b>	<b>957,13</b>	<b>3 %</b>
631200 TAXE D'APPRENTISSAGE	144,02	0,03	143,40	0,03	0,62	---

## FORGET HUGUES

## PRODUITS ET CHARGES

	31/12/2011 12 MOIS	% CA	31/12/2010 12 MOIS	% CA	ECARTS	
633300 PARTIC. D'EMPLOYEUR FORMATION	314,94	0,06	207,00	0,04	107,94	52 %
635110 TAXE PROFESSIONNELLE	573,00	0,12	577,00	0,13	-4,00	---
635800 AUTRES DROITS ET TAXES	90,00	0,01	49,83	0,01	40,17	80 %
637830 CSG DEDUCTIBLE	2 488,00	0,52	3 634,00	0,84	-1 146,00	-31 %
<b>IMPOTS , TAXES ET VERSEMENTS ASSIMIL</b>	<b>3 609,96</b>	<b>0,76</b>	<b>4 611,23</b>	<b>1,06</b>	<b>-1 001,27</b>	<b>-21 %</b>
641100 SALAIRE, COMMISSION, APPOINTEM.	21 147,12	4,48	19 934,54	4,61	1 212,58	6 %
641200 CONGES PAYES	-24,45	---	1 291,80	0,29	-1 316,25	---
641420 PRIMES DE TRANSPORT	310,45	0,06	296,05	0,06	14,40	4 %
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	<b>21 433,12</b>	<b>4,54</b>	<b>21 522,39</b>	<b>4,97</b>	<b>-89,27</b>	<b>---</b>
645100 COTISATIONS A L'URSSAF	2 550,70	0,54	2 531,79	0,58	18,91	---
645301 CAISSE DE RETRAITE EMPLOYE	2 267,65	0,48	2 090,23	0,48	177,42	8 %
645400 COTISATIONS AUX ASSEDIC	914,62	0,19	930,31	0,21	-15,69	-1 %
645800 CHARGES SOCIALES SUR C.PAYES	-7,33	---	-156,67	-0,03	149,34	-95 %
646010 COT.RETRAITE OBLIG.EXPLOITANT	17 970,00	3,81	20 957,00	4,84	-2 987,00	-14 %
646030 COT.AL.FAMILIALES EXPLOITANT	1 439,00	0,30	2 501,00	0,57	-1 062,00	-42 %
646040 RAM	1 722,00	0,36	2 940,00	0,67	-1 218,00	-41 %
647500 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	150,00	0,03	146,00	0,03	4,00	2 %
<b>CHARGES SOCIALES</b>	<b>27 006,64</b>	<b>5,73</b>	<b>31 939,66</b>	<b>7,38</b>	<b>-4 933,02</b>	<b>-15 %</b>
681126 DOT AMORT INST GENERAL.	765,69	0,16	810,00	0,18	-44,31	-5 %
681128 DOT.AMORT.MOB.ET MAT BUREAU	288,60	0,06	573,78	0,13	-285,18	-49 %
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>1 054,29</b>	<b>0,22</b>	<b>1 383,78</b>	<b>0,32</b>	<b>-329,49</b>	<b>-23 %</b>

## FORGET HUGUES

## PRODUITS ET CHARGES

	31/12/2011	%	31/12/2010	%	ECARTS	
	12 MOIS	CA	12 MOIS	CA		
658000 FRAIS DIVERS DE GESTION	6,53	---	12,40	---	-5,87	-47 %
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	6,53	---	12,40	---	-5,87	-47 %

## FORGET HUGUES

DETAIL DES POSTES  
DU BILAN

## ACTIF

	31/12/2011 12 MOIS	31/12/2010 12 MOIS
207000 FONDS DE COMMERCE	99 854,11	99 854,11
<b>FONDS COMMERCIAL</b>	<u>99 854,11</u>	<u>99 854,11</u>
208000 LOGICIELS ACQUIS	1 340,03	1 340,03
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<u>1 340,03</u>	<u>1 340,03</u>
280800 AMORTISSEMENT DES LOGICIELS	-1 340,03	-1 340,03
<b>AMORT.ET PROV.AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<u>-1 340,03</u>	<u>-1 340,03</u>
215000 MATERIEL ET OUTILLAGEIndustr.	213,42	213,42
<b>INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL.INDUST.</b>	<u>213,42</u>	<u>213,42</u>
281500 AMORT.MAT.OUTILL.INDUSTRIELS	-213,42	-213,42
<b>AMORT.ET PROV.INSTALLATIONS TECHNIQUES</b>	<u>-213,42</u>	<u>-213,42</u>
218100 INSTALLATION GENERALE AMENAG.	37 638,05	37 638,05
218300 MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	5 139,84	4 049,84
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<u>42 777,89</u>	<u>41 687,89</u>

## FORGET HUGUES

DETAIL DES POSTES  
DU BILAN

## ACTIF

	31/12/2011 12 MOIS	31/12/2010 12 MOIS
281810 AMORT.AUTRES INST.GENERALES	-37 271,88	-36 506,19
281830 AMORT.MAT.BUR.ET INFORMATIQUE	-4 164,90	-3 876,30
<b>AMORT.ET PROV.AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>-41 436,78</b>	<b>-40 382,49</b>
275070 DEPOTS & CAUTION. A LONG TERME	1 456,08	1 456,08
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 456,08</b>	<b>1 456,08</b>
371000 STOCKS MARCHANDISES	16 870,00	20 921,90
<b>MARCHANDISES</b>	<b>16 870,00</b>	<b>20 921,90</b>
411000 CLIENTS	15 411,23	13 720,01
<b>CREANCES CLIENTS COMPTES RATTACHES</b>	<b>15 411,23</b>	<b>13 720,01</b>
425000 PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTES	500,00	0,00
445606 TVA SUR AUTRES BIENS.SERVICES	172,53	462,98
445607 CREDIT DE TVA A REPORTER	1 197,00	1 251,00
445701 TVA COLLECTEE	0,00	508,73
445806 TVA SUR FACTURES A RECEVOIR	441,00	430,22
<b>AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 310,53</b>	<b>2 652,93</b>

## FORGET HUGUES

DETAIL DES POSTES  
DU BILAN

## ACTIF

	31/12/2011 12 MOIS	31/12/2010 12 MOIS
512100 CREDIT LYONNAIS	25 347,25	17 242,25
512120 CREDIT AGRICOLE	55 288,07	42 984,45
514000 LA BANQUE POSTALE	64 762,00	59 589,54
531000 CAISSE	1 825,03	2 163,75
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>147 222,35</b>	<b>121 979,99</b>
486100 CHARGES D'EXPL.CONST.D'AVANCE	993,00	2 813,00
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>993,00</b>	<b>2 813,00</b>

## FORGET HUGUES

DETAIL DES POSTES  
DU BILAN

## PASSIF

	31/12/2011 12 MOIS	31/12/2010 12 MOIS
101000 CAPITAL	225 847,99	240 211,95
108000 COMPTE DE L'EXPLOITANT	-18 693,12	-38 830,80
<b>CAPITAL</b>	<u>207 154,87</u>	<u>201 381,15</u>
401100 FOURNISSEURS ACHATS BIEN SERV.	14 636,37	30 651,12
408100 FOURNISSEURS FACT/N.PARVENUES	2 691,00	2 625,22
<b>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>	<u>17 327,37</u>	<u>33 276,34</u>
428200 *PERSONNEL CP et CS NON DEDUCT	1 267,35	1 291,80
	<u>1 267,35</u>	<u>1 291,80</u>
431000 URSSAF	2 505,00	2 123,71
437100 ASSEDIC	0,00	417,67
437201 MORNAY	1 183,00	1 006,59
438600 ORG.SOCIAUX CHARGES A PAYER	5 255,21	387,54
	<u>8 943,21</u>	<u>3 935,51</u>
445701 TVA COLLECTEE	1 180,36	0,00
448600 ETAT, CHARGES A PAYER	1 072,74	351,78
	<u>2 253,10</u>	<u>351,78</u>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	<u>12 463,66</u>	<u>5 579,09</u>

## FORGET HUGUES

## CHIFFRES CLES

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
<b>1- ELEMENTS DE RENTABILITE</b>						
CHIFFRE D'AFFAIRES	547 210	536 287	473 901	458 037	432 394	471 066
VALEUR AJOUTEE	109 466	108 382	97 762	95 614	83 612	101 612
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	55 559	53 949	47 966	18 524	25 539	49 563
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	55 521	53 878	47 952	18 557	25 851	49 567
RESULTAT NET COMPTABLE	55 139	53 096	46 997	17 557	24 467	48 513
<b>2- ELEMENTS DE L'EQUILIBRE FINANCIER</b>						
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	129 161	156 786	155 967	136 213	123 232	153 016
BESOINS EN FOND DE ROULEMENT	19 997	23 966	11 131	27 845	1 252	5 794
RESSOURCES PROPRES/RESS. PERMANENTES	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<b>3- ELEMENTS D'AIDE AU DIAGNOSTIC</b>						
TRESORERIE	109 164	132 820	144 836	108 367	121 980	147 222
<b>4- EFFECTIF MOYEN DE L'ENTREPRISE</b>						
EFFECTIF	2	2	2	2	2	2

## FORGET HUGUES

CAPACITE  
D'AUTOFINANCEMENT

	31/12/2011	31/12/2010
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	49 562	25 538
+ TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION		303
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	10	20
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6	12
(1) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	49 566	25 850
+ QUOTES-PARTS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
+ PRODUITS FINANCIERS		
- CHARGES FINANCIERES		
(2) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DU RESULTAT FINANCIER DE L'EXERCICE		
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- CHARGES EXCEPTIONNELLES		
(3) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DU RESULTAT EXCEPTIONNEL DE L'EXERCICE		
	<hr/>	<hr/>
TOTAL (1) + (2) + (3)	49 566	25 850
- PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS		
- IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	<hr/>	<hr/>
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	49 566	25 850

## CALCUL DE LA VARIATION

	31/12/2011	31/12/2010
<b>RESSOURCES</b>		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	49 566	25 850
<b>IMMOBILISATIONS</b>		
VALEUR DE CESSIION DES IMMOBILISATIONS		
PRETS,DEPOTS ET AUTRES CREANCES REMBOURSES DANS L'EXERCICE		
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
ENTREPRISES INDIVIDUELLES		
- APPORTS DE L'EXPLOITANT DANS L'EXERCICE		
SOCIETES		
- AUGMENTATION DE CAPITAL PAR APPORTS		
- PRIMES LIEES AUX AUGMENTATIONS CI-DESSUS		
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES DANS L'EXERCICE		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
EMPRUNTS SOUSCRITS DANS L'EXERCICE		
<b>T O T A L (I)</b>	<u>49 566</u>	<u>25 850</u>
<b>EMPLOIS</b>		
<b>TOUTES ENTREPRISES</b>		
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 090	
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES		
<b>ENTREPRISES INDIVIDUELLES</b>		
PRELEVEMENTS DE L'EXPLOITANT	18 693	38 830
<b>SOCIETES</b>		
REDUCTION DE CAPITAL PAR REMBOURSEMENTS		
DISTRIBUTIONS MISES EN PAIEMENT DANS L'EXERCICE		
<b>T O T A L (II)</b>	<u>19 783</u>	<u>38 830</u>
<b>VARIATION DU FRN GLOBAL</b>		
<b>RESSOURCES OU EMPLOIS NETS (II - I)</b>	<u>29 783</u>	<u>-12 980</u>

FORGET HUGUES

TABLEAU DE  
FINANCEMENT

## UTILISATION DE LA VARIATION

	31/12/2011	31/12/2010	BESOINS	DEGAGEMENTS
<b>VARIATIONS ACTIFS EXPLOITATION</b>				
STOCKS ET EN COURS	16 870	20 921		4 051
AVANCES ET ACPTES S/COMMANDES				
CLIENTS ET RATTACHES	15 411	13 720	1 691	
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION				
PERSONNEL	500		500	
ORGANISMES SOCIAUX				
ETAT IMPOTS ET TAXES	1 810	2 652		842
CHARGES CPTABILISEES D'AVANCE	993	2 813		1 820
AUTRES CREANCES				
<b>VARIATIONS DES DETTES D'EXPLOITATION</b>				
AVANCES RECUES S/COMMANDES				
FOURNISSEURS ET CPTES RATTACHES	17 327	33 276	15 949	
INTERETS COURUS				
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	12 463	5 579		6 884
PRODUITS COMPTABILISES D'AVANCE				
<b>I) VARIATION NETTE D'EXPLOITATION</b>			<u>4 543</u>	<u></u>
-----				
<b>VARIATIONS DES AUTRES DEBITEURS</b>				
ACTIONNAIRES CAPITAL NON VERSE				
COMPTES DE GROUPE				
ECART DE CONVERSION ACTIF				
IMPOT SOCIETES				
AUTRES DEBITEURS				
<b>VARIATIONS AUTRES CREDITEURS</b>				
COMPTES DE GROUPE				
DETTE S/IMMOBILISATIONS				
ECART DE CONVERSION PASSIF				
IMPOT SOCIETES				
AUTRES CREDITEURS				
<b>II) VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION</b>			<u></u>	<u></u>
-----				
<b>III) BESOIN OU DEGAGEMENT NET (I+II)</b>			<u>4 543</u>	<u></u>
-----				
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>				
VARIATION DES DISPONIBILITES	147 222	121 979		25 243
VARIATIONS DES CONCOURS BANCAIRES COURANTS				
VALEURS MOB. DE PLACEMENT				
<b>VARIATION NETTE DE TRESORERIE</b>			<u></u>	<u>25 243</u>

## FORGET HUGUES

SOLDES INTERMEDIAIRES  
DE GESTION

	31/12/2009	%	31/12/2010	%	31/12/2011	%	VARIATIONS	
							2010/2009	2011/2010
VENTES DE MARCHANDISES	457 991	100	427 884	99	458 242	97	-7%	7%
- COUT ACH.MARCH.VENDUES	332 620	73	318 722	74	338 438	72	-4%	6%
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	125 371	27	109 162	25	119 804	25	-13%	10%
PRESTATIONS DE SERVICES	45		4 510	1	12 824	3	NS	NS
+ PRODUCTION VENDUE								
+ PRODUCTION STOCKEE								
+ PRODUCTION IMMOBILISEE								
<b>PRODUCTION EXERCICE</b>	45		4 510	1	12 824	3	922%	184%
VENTES DE MARCHANDISES	457 991	100	427 884	99	458 242	97	-7%	7%
+ PRODUCTION EXERCICE	45		4 510	1	12 824	3	NS	NS
<b>CHIFFRE D'ACTIVITE</b>	458 036	100	432 394	100	471 066	100	-6%	9%
MARGE COMMERCIALE	125 371	27	109 162	25	119 804	25	-13%	10%
+ PRODUCTION EXERCICE	45		4 510	1	12 824	3	NS	NS
- CONSOMMATION DES TIERS	29 803	7	30 059	7	31 016	7	1%	3%
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	95 613	21	83 613	19	101 612	22	-13%	22%
+ SUBVENTION D'EXPL.								
- IMPOTS ET TAXES	7 307	2	4 611	1	3 610	1	-37%	-22%
- CHARGES DE PERSONNEL	69 783	15	53 462	12	48 440	10	-23%	-9%
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	18 523	4	25 540	6	49 562	11	38%	94%
+ REPRISES TRANSF.CHARGES			304					-100%
+ AUTRES PRODUITS	49		21		11		-57%	-48%
- DOTATIONS AMORT.ET PROV	1 000		1 384		1 054		38%	-24%
- AUTRES CHARGES EXPLOIT.	16		12		7		-25%	-42%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	17 556	4	24 469	6	48 512	10	39%	98%
+/- QUOTE PART S/OPERATION FAITES EN COMMUN								
+ PRODUITS FINANCIERS								
- CHARGES FINANCIERES								
<b>RESULTAT COURANT</b>	17 556	4	24 469	6	48 512	10	39%	98%
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS								
- CHARGES EXCEPTIONNELLES								
- PARTICIPATION								
- IMPOT SUR LE BENEFICE								
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	17 556	4	24 469	6	48 512	10	39%	98%

## FORGET HUGUES

STRUCTURE DE  
L'EXPLOITATION

31/12/2009 31/12/2010 31/12/2011

## 1ER STADE : VALEUR AJOUTEE PRODUITE

CHIFFRE D'ACTIVITE	100%	100%	100%
- CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES	79,13	80,66	78,43
= VALEUR AJOUTEE	20,87	19,34	21,57

## 2EME STADE : REPARTITION DE LA V.A.

VALEUR AJOUTEE PRODUITE	100%	100%	100%
+ SUBVENTION D'EXPLOITATION			
- IMPOTS ET TAXES	7,64	5,52	3,55
- CHARGES DE PERSONNEL	72,98	63,94	47,67
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	19,37	30,54	48,78

## 3EME STADE : REPARTITION DE L'EBE

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	100%	100%	100%
+ REPRISES TRANSFERT DE CHARGES		1,19	
+ AUTRES PRODUITS	0,26	0,08	0,02
- DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5,40	5,42	2,13
- AUTRES CHARGES	0,09	0,05	0,01
+/- QUOTE PART/OPERATIONS			
+ RESULTAT FINANCIER			
+ RESULTAT EXCEPTIONNEL			
- PARTICIPATION			
- IMPOT SUR LE BENEFICE			
= RESULTAT DE L'EXERCICE	94,78	95,80	97,88

## FORGET HUGUES

## APPRECIATION DU RISQUE

31/12/2009 31/12/2010 31/12/2011

## CALCUL DU SCORE DE L'ENTREPRISE

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION			
A = .....	0,93	0,65	1,66
ENDETTEMENT GLOBAL			
RESSOURCES PERMANENTES			
B = .....	0,92	0,85	0,89
TOTAL BILAN			
ACTIF CIRCULANT - STOCKS			
C = .....	0,47	0,52	0,57
TOTAL BILAN			
CHARGES FINANCIERES			
D = .....			
CHIFFRE D'AFFAIRES			
CHARGES DE PERSONNEL			
E = .....	0,72	0,63	0,47
VALEUR AJOUTEE			
SCORE = 24A + 22B + 16C - 87D - 10E	42,88	36,32	63,84

## CORRESPONDANCE SCORE-RISQUE

APPRECIATION DU RISQUE &lt;--BONNE SITUATION--&gt; &lt;--PRUDENCE--&gt; &lt;.....DANGER.....&gt;

SCORE 16 15 14 13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1 0 -1 -2 -3 -4 -5

L  
,  
E  
N  
T  
R  
E  
P  
R  
I  
S  
E

PROBABILITE DEFAILLANCE EN % 10 15 20 24 27 32 37 40 45 50 55 60 65 68 72 75 78 81 84 86 88 90

## ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'exercice courant du 01/01/2011 au 31/12/2011 de l'entreprise :

### FORGET HUGUES

le cabinet COGESTEN SAS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables, déclare que les comptes annuels joints se caractérisent par les données suivantes :

- TOTAL DU BILAN	285 458 Euros
- CHIFFRE D'AFFAIRES	471 066 Euros
- RESULTAT NET COMPTABLE	48 512 Euros

Ces comptes annuels ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'entreprise, notamment en ce qui concerne l'estimation des provisions et des charges à payer. Les travaux du cabinet ont été effectués en conformité avec les normes et règles de diligence définies par l'Ordre des Experts-Comptables, à l'exception des points suivants :

- examen de l'état détaillé et chiffré des stocks et/ou des travaux en cours, dont les montants nous ont été communiqués par l'entreprise sous sa seule responsabilité,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuve,
- contrôle des existants en caisse.

A l'issue de mes travaux qui ne constituent pas un audit, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Fait à KREMLIN BICETRE  
Le 11/04/2012

l'Expert-comptable.